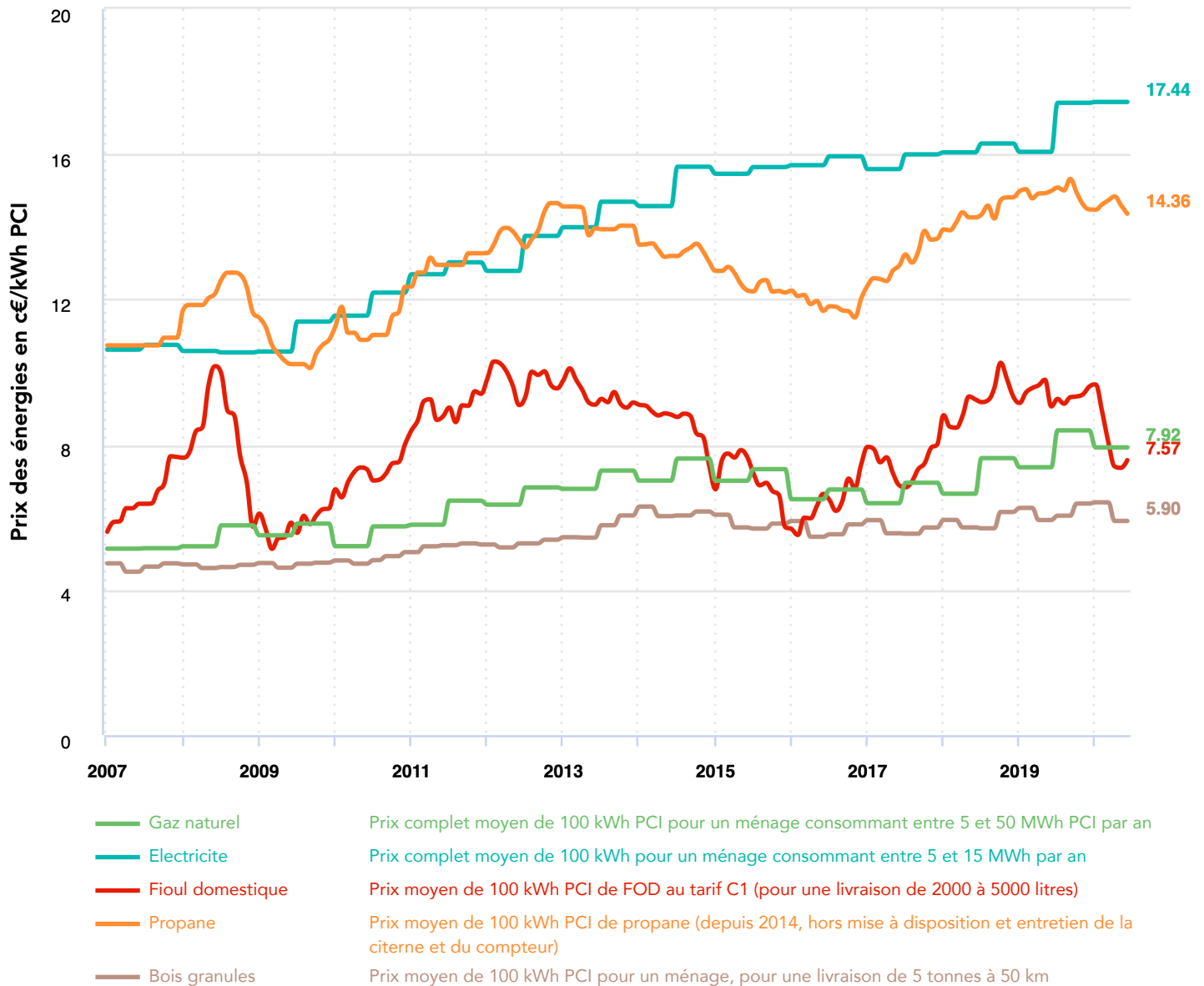


Évolution mensuelle du prix des énergies en chauffage individuel depuis 2007

Source : Données du Ministère de la Transition Ecologique (bases de données du SDES). Dernière mise à jour : Novembre 2020
Euros TTC courants pour 100 kWh PCI. Tarifs usages domestique



Le baromètre affiche un historique des données de prix mensuels pour différentes énergies adaptées au chauffage individuel et à la production d'eau chaude sanitaire dans les logements. Ces données sont diffusées par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire via les publications du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Commissariat Général au Développement Durable (base de données au format Beyond, anciennement base Pégase). Les prix de l'électricité et du gaz indiqués résultent de l'enquête semestrielle sur la transparence des prix prévue par la Directive 2008/92, et réalisée par l'organisme Eurostat. Ces prix tiennent compte des tarifs des principaux fournisseurs, choisis de façon à représenter 95 % du marché. Ils sont calculés en rapportant la facture d'un semestre donné au volume consommé pendant la même période. Pour l'électricité, le prix affiché dans le baromètre est celui de la tranche DD, correspondant à un ménage dont la consommation d'électricité est supérieure à 5 et strictement inférieure à 15 MWh par an. Pour le gaz, le prix affiché est celui de la tranche D2, correspondant à un ménage dont la consommation de gaz est supérieure à 5 et strictement inférieure à 50 MWh PCI par an. Les prix du propane sont des prix moyens pour un ménage en France métropolitaine hors Corse, calculés sur la base de la moyenne des prix des fournisseurs pondérée par les volumes de vente. Les prix du fioul domestique sont des prix moyens en France métropolitaine hors Corse, calculés sur la base de la moyenne des prix déclarés à la DGEC par les opérateurs pour des livraisons comprises entre 2000 et 5000 litres (classe de consommation C1), pondérée par leurs parts de marché respectives. Les prix du bois indiqués proviennent d'une enquête de l'association Propellet France auprès d'une quinzaine de ses membres implantés sur toute la France. Les prix correspondent à des granulés de qualité certifiée (DINplus ou NF). Les prix affichés dans le baromètre sont des prix complets, c'est-à-dire intégrant l'abonnement éventuel, pour une consommation donnée précisée en légende du graphique. Ils sont exprimés en euros courants TTC pour 100 kWh d'énergie consommée, mesurée pour les combustibles au Pouvoir Calorifique Inférieur (PCI). Le PCI désigne la quantité de chaleur dégagée par la combustion complète d'une unité de combustible, la vapeur d'eau étant supposée non condensée et la chaleur non récupérée. Les facteurs de conversion utilisés sont les suivants : Pour le gaz naturel, 1 kWh mesuré au pouvoir calorifique supérieur correspond à 0,9 kWh PCI. Pour le propane, 1 kg correspond à 12,78 kWh PCI. Pour le FOD (Fuel Oil Domestique ou fioul domestique), 1 litre correspond à 9,912 kWh PCI. Pour les granulés de bois, 1 kg correspond à 4,6 kWh PCI.